

Enseignements au SA 2020 : augmenter la présence

(État au 13 juillet 2020)

L'objectif de la rentrée 2020 est d'organiser autant d'enseignement en présentiel que possible tenant compte des nombreuses restrictions. Le but de ce vadémécum est de poser clairement les données du problème afin de vous aider à préparer au mieux la rentrée. L'intention du décanat est de laisser à chaque département, programme et enseignant·e le plus de liberté de choix possible tout en respectant les directives.

Ainsi, à l'analyse, les [Directives du rectorat](#) et leurs [applications facultaires](#) conduisent chaque enseignant·e, en concertation avec ses collègues et les responsables de programme, à faire le choix entre trois modalités d'enseignement :

- Un enseignement en présence ;
- Un enseignement hybride (associant des activités en présence et des activités à distance) ;
- Un enseignement totalement à distance.

Afin de tenir compte d'une capacité insuffisante des salles de cours et des situations des étudiant·e-s empêché·e-s pour cause de quarantaine ou de maladie, pour les enseignements hybrides ou en présence, une participation à distance doit toujours être possible (Art. 14 des Directives du Rectorat du 6 juillet 2020 en vue de l'organisation des cours au semestre d'automne 2020).

Ce choix, à réaliser avant le 31 août, est contraint par : le nombre d'étudiant·e-s inscrit·e-s et par la capacité de la salle à disposition tenant compte des normes sanitaires qui seront communiquées par le service LocauxMis.

Concernant le nombre d'étudiant·e-s inscrit·e-s, le délai d'inscription est avancé au 18 septembre, c'est-à-dire à la fin de la première semaine de cours (sauf exceptions pour les étudiant·e-s BENEFR1 par ex.). Enfin, dernière donnée importante, il est également envisageable (mais bien sûr pas souhaité) que l'on doive repasser entièrement à distance, en cas de seconde vague.

Le présent document vise à vous aider pour votre prise de décision et à vous suggérer quelques pistes de réflexion pour la mise en œuvre de vos enseignements : cours et séminaires. Il aborde des aspects valables pour tous les enseignements indépendamment de la solution choisie en s'efforçant d'apporter des réponses aux questions que vous pourriez vous poser. Ce document se veut court et utile. Des ajouts ou de précisions pourront être apportées dans la suite notamment sous la forme de renvois par hyperliens à d'autres documents ou pages web.

1. Comment choisir ?

Les étudiant·e-s, en particulier ceux de première année, que ce soit en Bachelor ou en Master, ont besoin de se sentir appartenir à une communauté, de se rencontrer entre eux et de rencontrer leurs enseignant·e-s ; la proximité est d'ailleurs un des points forts de l'enseignement à l'Université de Fribourg. Il s'agit dès lors, au niveau d'un programme, d'offrir suffisamment d'activités en présence. Nous parlons d'activités et non pas nécessairement de cours ou de séminaires (il peut s'agir de travaux de groupes, de séances plus courtes). Il n'est pas possible de donner un pourcentage de référence, mais sur une semaine on pourrait conseiller que l'étudiant·e aie l'occasion de rencontrer ses collègues et enseignant·e-s, lors d'activités réparties sur deux journées. L'idéal donc est que les enseignant·e-s d'un même programme se concertent et partagent leurs plans avant le début des cours afin d'offrir ce « minimum » de présence au niveau du programme.

Ensuite, le choix de l'enseignant·e dépend de sa pratique d'enseignement habituelle et des contraintes liées à la situation. Certain·e·s collègues appartenant à un groupe à risque devront quoi qu'il en soit enseigner totalement à distance. Si, au début du semestre l'on opte pour l'enseignement en présence durant 14 semaines, la contrainte de la taille de la salle qui sera communiquée aux enseignant·e·s par LocauxMis peut conduire par exemple à devoir diviser en groupe les étudiant·e·s et à autoriser la participation en alternance, entre présence et distance, en assurant une participation à distance (cf. point 3). Et si, en ayant cherché à maximiser la distance entre les étudiant·e·s, on ne respecte toujours pas la distance de sécurité, le port obligatoire du masque pour tous et toutes doit être appliqué.

Ainsi, le principe de n'occuper qu'une place sur deux doit être respecté, et si malgré cela, la distance de sécurité n'est pas assurée, il est complété par le port obligatoire du masque.

Il est également possible de s'enquérir en début de semestre des préférences des étudiant·e·s (présence ou distance) et d'en tenir compte pour l'organisation du cours. Certain·e·s préféreront peut-être réaliser tout le cours à distance et d'autres une majorité de séances en présence.

A côté de ces options, le cours hybride est une formule plus flexible permettant à l'enseignant·e de choisir d'organiser des séances en présence et des séances ou activités à distance. Dans ce cas, en règle générale il s'agit d'optimiser le temps passé en présence pour le consacrer à des activités de type débat, exercices, analyses de cas, etc. et d'assurer la transmission des connaissances sous la forme d'exposés sonorisés, de textes ou de séquences vidéos accessibles sur MOODLE. Il s'agirait donc de concevoir son cours du point de vue de l'activité des étudiant·e·s : que feront-ils/elles pour apprendre ? Plus de détails sur l'organisation d'un cours hybride peuvent être trouvés sous [ce lien](#) (nous vous conseillons de commencer par faire le test d'autopositionnement qui dure 5 minutes). Enfin, même pour un cours hybride, il s'agira de prévoir une participation des étudiant·e·s à distance pour les séances prévues en présence (tenant compte de la taille de la salle ou de l'empêchement possible de certain·e·s étudiant·e·s).

Enfin, quel que soit le choix effectué, il s'agira de bien informer les étudiant·e·s du plan du cours et du calendrier (au plus tard à la fin de la 1^{ère} semaine de cours). Au niveau de programme, un document repris sur le site WEB du département pourrait proposer une vue d'ensemble des choix réalisés.

2. Quand commencer le cours ?

La rentrée académique a lieu le 14 septembre. À ce moment pour de nombreux enseignements, le nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s ne sera pas connu. Il n'est en effet pas possible d'avancer encore plus le délai d'inscription pour permettre aux nouveaux étudiant·e·s et aux étudiant·e·s dans l'attente de résultats d'examens passés début septembre de faire leurs choix dans de bonnes conditions.

Dans ce cas, pour certains domaines d'études il sera possible de mettre à profit la première semaine pour proposer à tous et toutes (quel que soit le scénario choisi) des activités préparatoires à réaliser à distance et accessibles sur MOODLE : test de prérequis ou pré-test (permettant de connaître ce que les étudiant·e·s connaissent déjà), sondage des attentes par rapport au cours, lecture préalable, etc. Des activités en présence pour les étudiant·e·s de première année pourraient également être proposées en groupes séparés pour leur présenter le programme, les enseignant·e·s et répondre à leurs questions. Des informations à ce sujet leur seront transmises via le site internet de Getting started. En outre, au cours de cette première semaine, le contact avec les étudiant·e·s déjà inscrit·e·s et les consignes utiles pourront leur être transmises par GEFRI (adresse et clés du cours MOODLE, par exemple).

3. Comment assurer une participation à distance ?

Trois modalités de participation à distance sont possibles :

- (1) la téléprésence,
- (2) l'accès en direct (streaming) à la diffusion du cours,
- (3) l'accès aux ressources du cours (exposés podcast, ppt sonorisés, enregistrement vidéo et activités) à distance en mode a-synchrone (ou différé), le plus souvent sur MOODLE.

La télé-présence suppose que les étudiant·e·s soient connectés à une application de visioconférence (de type *Teams* ou *ZOOM*) utilisée par l'enseignant·e au cours de sa séance en présence sur le site de l'Université. Cela signifie concrètement que du point de vue de l'enseignant·e, il ou elle interagit en même temps avec des étudiant·e·s présents physiquement et à distance. Du point de vue des étudiant·e·s, ils/elles peuvent voir et entendre le même discours et surtout intervenir et répondre aux questions, faire des exercices en groupes qu'ils ou elles soient ou non dans la salle. Ils/elles peuvent également partager leur écran et faire une présentation aux autres. Ce format est particulièrement pertinent pour les séminaires ou les séances de cours hybrides pour lesquelles des activités sont organisées. La DIT dans son concept d'équipement de salles prévoit l'équipement nécessaire pour les salles de séminaire (fixe ou transportable).

L'accès en direct à la diffusion du cours : dans ce cas l'étudiant·e est connecté à *MS Teams* et peut entendre le son et voir les images de la présentation ou/et l'enseignant·e faisant son exposé dans l'auditoire en direct comme s'il était présent. Il est possible de poser des questions directement dans le chat de la session *MS Teams* ou par un autre canal. Il est également possible de déposer l'enregistrement sur SWITCHdrive avec un lien vers MOODLE afin que les étudiant·e·s y aient accès ultérieurement. La DIT, dans son concept d'équipements de salles, prévoit l'équipement nécessaire pour la plupart des grands auditoriums.

L'accès en a-synchrone aux ressources du cours : dans ce cas l'étudiant·e a accès en différé à l'enregistrement live du cours (qui peut être fait avec un matériel plus simple : ordinateur, webcam et logiciel PPT, par exemple) ainsi qu'à d'autres ressources (fichiers textes ou vidéo) et activités réalisables sur MOODLE.

Sous ce [lien](#), vous trouverez des idées et ressources proposées par l'EPFL pour assurer un accès à distance aux cours.

4. De quels critères de qualité principaux tenir compte ?

Quelle que soit la solution choisie, il s'agit dans ce contexte particulier d'essayer d'augmenter la présence, mais être présent ne signifie pas nécessairement partager un même espace physique. On peut être dans une même salle et être absent l'un pour l'autre. Que ce soit en présence ou à distance, il est possible d'essayer d'augmenter la **présence sociale** (que les personnes se sentent reconnues, parties prenantes d'un groupe : on les appelle par leur nom, on leur donne la parole, on les regarde, on leur répond. C'est particulièrement important si une partie des étudiant·e·s se trouvent à distance, il s'agit de veiller à les inclure).

Il est également possible d'augmenter la **présence cognitive**, c'est-à-dire de faciliter la construction de connaissances, par une lecture ou une activité préalable, une activité suscitant le traitement de l'information (description, comparaison, jugement ...), la formulation fréquente de synthèses, le découpage de l'exposé en unités thématiques plus courtes (15 minutes) suivies d'un moment d'interaction. (A relever qu'il est possible, dans *MS Teams* comme dans *ZOOM*, de créer de petits sondages à la volée durant une session pour susciter une participation active des étudiant·e·s.)

Enfin, il s'agit d'augmenter la **présence éducative** en explicitant le plus clairement possible les choix réalisés pour l'organisation du cours, les attentes en termes de participation, la structure, les objectifs, les modalités d'évaluation, en donnant des feedbacks constructifs et en fournissant des ressources pour faciliter l'apprentissage (instruction directe, sources à consulter, conseils méthodologiques, etc.). Plus de détails peuvent être trouvés sous ce [lien](#).

5. Quelles seront les ressources à ma disposition ?

On s'en doute la réalisation des choix proposés et leur mise en œuvre demanderont un effort important de la part de chacun·e. Cependant, nous ne serons pas seul·e·s. Pour l'appropriation des équipements techniques, la DIT a prévu un important support humain présent dans les locaux, en particulier en début de semestre.

6. Comment devrai-je veiller aux normes sanitaires ?

Concernant le rôle éventuel des enseignant·e·s par rapport aux normes sanitaires et au respect de comportements tels que le respect du port du masque ou la désinfection, le concept du service équipement et logistique prévu dans les [Directives du rectorat](#) devrait le préciser avant la rentrée. Si nécessaire, ce vadémécum sera complété afin de vous aider pour la mise en œuvre.